

PROTOCOLE SANITAIRE : Rentrée Septembre 2020

PROTOCOLE SANITAIRE « FFJDA » COVID 19 (*susceptible d'être modifié en fonction de mesures gouvernementales*)Le Judo Club s'engage :

- A désigner un responsable COVID par événement chargé de l'organisation sanitaire des locaux et de veiller au respect des protocoles sanitaires du moment et du lieu concerné.
- L'encadrement veille, avant d'entrer dans les Dojo, à s'être douchés, à avoir les cheveux lavés, les ongles coupés et porter un judogi propre. L'encadrement reste masqué en permanence. L'encadrement s'assure individuellement que les règles sanitaires sont connues dès l'inscription puis à chaque changement de règles.
- Un registre des présences au dojo est tenu (dirigeants et accompagnants compris pour assurer un suivi des éventuels foyers de contamination).
- La désinfection des tatamis et du Dojo sera effectuée quotidiennement avec un produit virucide aux normes en vigueur. Entre chaque séance, une aération de 15 minutes sera effectuée, les poignées de portes et sanitaires seront désinfectés.

Chaque licencié s'engage :

- A avoir un sac de sport avec à l'intérieur : Une paire de claquettes, tongues ou Zôris et une gourde ou bouteille d'eau remplie et individuelle marquée à son nom/prénom, une petite serviette de plage ou de toilette, une bouteille de gel hydro-alcoolique, un paquet de mouchoirs et un sachet pour le masque.
- Les Judokas devront arriver en Kimono complet et propre (recouvert par une tenue civile). Les personnes venant faire un essai, devront arriver directement en tenue de sport. L'accès aux vestiaires étant interdit (*règlement COMCOM Bresse Haute Seille*)
- Les licenciés veillent, avant d'entrer dans le Dojo, à s'être douchés, avoir les cheveux lavés et attachés, les ongles coupés, ne pas porter de bijoux et porter un judogi ou tenue de sport propre. Ils arrivent masqués et ne retirent leur masque qu'en montant sur le tapis en le glissant dans leurs affaires personnelles valable pour tous les licenciés sans limite d'âge (*règlement COMCOM Bresse Haute Seille*). Ils déposent leurs sacs dans un endroit prévu à cet effet autour des tatamis. Le masque devra être remis à la sortie des tatamis.
- Les licenciés devront se laver ou se désinfecter les pieds et les mains à chaque montée sur le tatami (avec son propre gel hydro-alcoolique). Et à effectuer les gestes barrières Covid-19 : tousser dans son coude, utiliser des mouchoirs à usage unique, se saluer (Dire bonjour et au revoir) sans se toucher ni s'embrasser. Pas d'échanges de matériel ou de vêtements.
- Prendre sa température avant le départ pour le Dojo. Si fièvre ou autres symptômes (toux, mal de gorges, grosse fatigue,...) ne pas se rendre au Dojo et prévenir le club par mail.

Dans le Dojo :

- L'entrée se fera par la porte principale et la sortie par la porte de secours coté parking. Ouverture du Dojo 5min avant le début du cours. L'enseignant viendra ouvrir la porte pour entrer. Fermeture de la porte au début du cours. Les personnes en retard ne seront pas acceptées. Merci d'être à l'heure pour venir récupérer votre enfant afin de ne pas perturber les horaires du cours suivant.
- Les accompagnants ne pourront pas entrer dans le Dojo (*règlement COMCOM Bresse Haute Seille*)
- Pas de masque à disposition au club, prévoir son masque personnel
- Merci de prendre vos dispositions avant l'arrivée au Dojo quant au passage aux toilettes puisque celui du Dojo sera accessible uniquement pour les « urgences » car il devra être désinfecté après chaque passage par un responsable désigné au Judo Club.

Nous sommes conscients des contraintes imposées par ces mesures, mais le virus circulant toujours nous souhaitons être exemplaires.

Le code moral du Judo s'applique sur les tatamis mais également en dehors (Respect, amitié, contrôle de soi,...), nous sommes donc certains de pouvoir compter sur l'ensemble de nos licenciés et leurs accompagnants pour respecter au mieux ces mesures sanitaires pour que chacun soit en sécurité et passe un bon moment en pratiquant son activité sportive.


Finaliser son inscription :

Il vous reste quelques démarches à effectuer pour l'inscription définitive (toutes les infos sur www.judoclubletterans.fr)

- Rendre la fiche d'inscription remplie et signée
- Montrer un certificat médical papier ou validé sur passeport sportif.
- Le montant de la licence (40€) (Si non fourni avec le dossier essai)
- Le montant de la cotisation annuelle (Selon cours et réductions)
- Intégrer le listing mail 2020/2021 (recevoir infos, compétitions, changements d'horaires,...)
- Pré-valider sa licence sur le site de la FFJDA

Bonne saison sportive à tous...

Illustration en image pour les plus jeunes


 **A LA MAISON, AVANT DE ME RENDRE AU DOJO**

**selon les directives ministérielles*


Je mets





Je porte









Je prends



avec



 **EN SORTANT DU DOJO**



- GARDER 1M DE DISTANCE AVEC LES AUTRES
- PORTER UN MASQUE
(selon les directives ministérielles)
- AVOIR MIS SES CHAUSSURES
- AVOIR SON SAC DE SPORT
(avec lotion hydro-alcoolique, bouteille d'eau, zooris placées dans un petit sac, mouchoirs)
- PORTER LES VÊTEMENTS COUVRANT SON JUDOJI

 **DE RETOUR A LA MAISON**

- SE DOUCHER
- LAVER SA TENUE DE PRATIQUE
- APPROVISIONNER SON FLACON HYDRO-ALCOOLIQUE
- DESINFECTER SES ZOORIS
- RINCER SA BOUTEILLE D'EAU

